

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAGORCE
SEANCE DU 06 OCTOBRE 2025 à 20h30**

Présents : M. Bernard CHEVILLIAT, Mmes Marie-Laure GONTRAND et Marianne PAILLERON, MM. Hervé OZIL et Patrick ASTIER.
Mmes Laurence HOTTE, Michelle FROMONT et Hélène BERTRAND, MM. Denis ROUME, Nordine BOUZRAA et David ALBRAND.

Absents : Mme Sylvie CANTA donne procuration à M. Bernard CHEVILLIAT.
Mme Sidonie JABBOUR donne procuration à M. Nordine BOUZRAA.
M. Gwenaël CHAZOT donne procuration à Mme Laurence HOTTE.
M. Cyrille PONSOT donne procuration à Mme Marie-Laure GONTRAND.

Mme Laurence HOTTE est élue secrétaire de séance.

DE_2025_107 : MAÎTRISE D'ŒUVRE PARTIELLE POUR L'AIRE DE PEYROUSE

Proposition du bureau d'études RCI, composée de deux options :

- Tranche ferme : préparation de la consultation pour un montant de 4 800€ TTC
 - o Projet
 - o Assistance aux contrats de travaux ;
- Tranche optionnelle : suivi de chantier pour un montant de 3 600 € TTC
 - o Analyse et validation des plans et matériaux
 - o Direction de l'exécution du ou des contrats de travaux
 - o Assistance aux opérations de réception ;

Il est rappelé que pour obtenir une subvention de la Région, les travaux doivent commencer avant la fin de l'année.

Après avoir discuté et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- valide la proposition du bureau d'études, la tranche optionnelle ne sera utilisée qu'en cas de nécessité ;
- charge le Maire de signer tout document relatif à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

M. Bernard CHEVILLIAT,
Maire de LAGORCE



Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le

ID : 007-210701264-20251006-DE_2025_107-DE

S²LO